Organisation des études

Le système Licence Master Doctorat

Depuis 2004, les formations de l'Université de Picardie Jules Verne s'organisent autour de 3 niveaux : la Licence, le Master et le Doctorat. Cette organisation dite LMD a pour objectif d'harmoniser les cursus de l'enseignement supérieur européen et de faciliter ainsi la mobilité des étudiants et la reconnaissance de leurs diplômes.

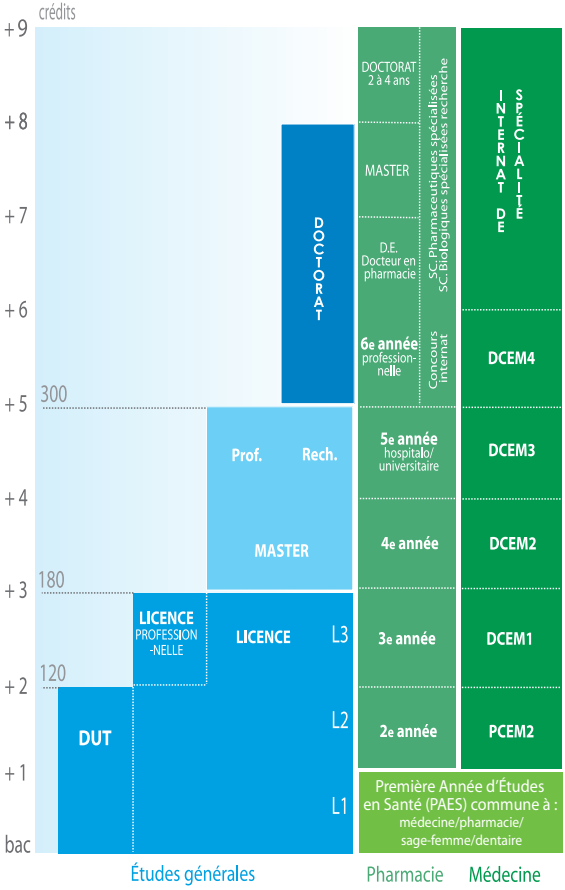

Le système ECTS (European Credit Transfer System)

Dans le cadre de la réforme LMD, l'Université de Picardie Jules Verne a adopté le système ECTS (European Credit Transfer System) qui facilite la reconnaissance des notes obtenues lors de votre séjour d'études l'étranger. Pour chaque année d'études, les enseignements sont affectés de crédits ECTS. Pour un semestre, il vous faut accumuler 30 ECTS à l'UPJV et pour 2 semestres, 60 ECTS. Ceux-ci seront ensuite validés dans votre université d'origine.

Après les examens, un relevé de notes sera transmis à votre université d'origine. Il y sera mentionné, les cours suivis, les crédits ECTS, vos notes sur 20 et vos notes d'après l'échelle ECTS. (voir ci-dessous)

Note ECTS	Notation chiffrée à titre indicatif	Définition
A	de 14/20 à 20/20	Excellent : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
B	de 12/20 à 14/20	Très bien : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
C	de 10/20 à 12/20	Bien : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
D	de 8/20 à 10/20	Satisfaisant : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
E	de 6/20 à 8/20	Passable : le résultat satisfait aux critères minimaux.
FX	de 4/20 à 6/20	Insuffisant : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit.
F	en dessous de 4/20	Insuffisant : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.